



La Communauté de communes Plaines et Monts de France a mis en place un Guichet Unique pour accompagner les familles en recherche d'un mode d'accueil pour les tout-petits. Depuis le 1^{er} janvier 2025, toute demande doit se faire auprès du Relais Petite Enfance (RPE) de la CCPMF.

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?

- CRÈCHE INTERCOMMUNALE
- CRÈCHE PRIVÉE
- ASSISTANT MATERNEL
- GARDE À DOMICILE

INSCRIVEZ-VOUS
AU GUICHET UNIQUE
DE LA CCPMF

Envoyez un mail à
rpe.guichetunique@cc-pmf.fr
en précisant
votre commune de résidence.